

Commune de Cessières-Suzy

Séance du 5 décembre 2023 à 19 h 15

Présents: Pierre BERTELOOT, Philippe PURNELLE, Patricia DESUMEUR, Guillaume LEBRET, Corinne SANDRON, Cédric LAMOUREUX, Hervé DOUCHET, Cyril MAILY, Annie MARTIN, Gérard GODIMUS, Olivier ROHAT

Excusés: Hugo SAGET procuration à Philippe PURNELLE, Anthony DELBART procuration à Guillaume LEBRET

Absents : Jean-Paul VILLAIRE, Sébastien JAKISA, Anne-Sophie CROQUET, Audrey MARTIN

Ordre du jour

- approbation du compte rendu du 7 novembre 2023
- désignation du secrétaire de séance
- travaux de remplacement des portes de la salle polyvalente
- demandes de subventions pour le remplacement des portes de la salle polyvalente
- travaux relatifs à l'éclairage LED dans les bâtiments communaux
- demandes de subventions pour le remplacement de l'éclairage dans les bâtiments communaux
- travaux de remplacement des fenêtres de l'école de Suzy
- demandes de subventions pour le remplacement des fenêtres de l'école de Suzy
- renouvellement d'un contrat à durée déterminée
- remboursement des arrhes pour la salle polyvalente
- renouvellement du contrat relatif aux risques statutaires des agents territoriaux
- délibération pour l'embauche d'un contrat aidé
- information sur le versement de la prime exceptionnelle « pouvoir d'achat » aux employés
- questions diverses

Approbation du compte-rendu de la séance du 7 novembre 2023

Le compte-rendu de la réunion du 7 novembre 2023 a été adressé à l'ensemble des conseillers avec la convocation.

Aucune observation n'est formulée, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Désignation du secrétaire de séance

Il est prévu qu'au début de chacune de ses séances, le conseil municipal nomme un secrétaire de séance.

Philippe PURNELLE est désigné secrétaire de séance.

La loi du 26 janvier 1984 prévoit que les centres de gestion peuvent souscrire, pour le compte des collectivités, des contrats d'assurance.

La souscription d'un contrat collectif permet de réaliser des économies d'échelle, en termes de qualité de couverture et de primes d'assurance.

Le maire précise que ce contrat avec le centre de gestion arrive à échéance fin 2024 et propose de le renouveler pour une durée de 4 ans.

Le conseil émet à l'unanimité un avis favorable à cette proposition.

Projet d'embauche d'un contrat aide

Présentation : Pierre BERTELOOT

Le maire informe le conseil municipal du projet de recrutement d'un agent technique en contrat P.E.C- parcours emploi compétence - pour une durée d'un an à compter du 14 février 2024.

Il s'agit d'une personne de la commune qui a déjà effectué un stage.

Le montant de l'aide de l'état est de 60 % pour un contrat de 20 heures hebdomadaire.

Le conseil émet, à l'unanimité, un avis favorable à cette proposition.

Information « prime pouvoir d'achat »

Le maire informe les membres du conseil qu'il a été destinataire d'un courrier signé par l'ensemble des employés de la commune qui sollicitait l'attribution de la prime pouvoir d'achat.

Cette prime d'un montant maximum de 800 € brut pour un emploi à temps complet, sera attribuée à chaque agent. Le montant sera proportionnel au temps de travail.

Questions diverses

La fabrication de décoration de Noël pour la commune déléguée de Suzy est à prévoir pour 2024. L'achat du matériel nécessaire sera effectué dès le début de l'année 2024.

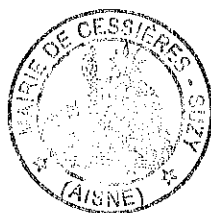
La cérémonie des vœux du maire se déroulera le samedi 13 janvier à la salle polyvalente de Cessières et le repas de début d'année le dimanche 14 janvier à midi au restaurant « Chez Jeannot » à Etouvelles.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures

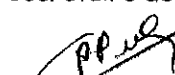
Le maire



Pierre BERTELOOT



Le secrétaire de séance



Philippe PURNELLE